

Edition du "REVEIL DU NORD"

136 bis, rue de Paris, LILLE Bureaux à PARIS, 43, boul. Haussmann (9^e)

La plus forte vente de la région

Le Réveil

Directeur : Eug. GUILLAUME

BUREAUX : Roubaix 45, Rue de la Gare, 45 TOURCOING 2 Place de l'Hôtel-de-Ville, 2

ET LA VEINE CONTINUE...

C'est encore un lecteur du "Réveil" qui a gagné cette année le gros lot de 50.000 fr. de la grande loterie de la Presse du Nord

L'heureux gagnant, un couvreur de Sin-le-Noble, M. Léon Lenne, avait acheté le billet N° 1.111, de la série 83, à notre vendeur M. Goulois



EN HAUT : L'heureux gagnant du gros lot, M. Léon Lenne (x) de Sin-le-Noble arrivant hier accompagné de ses amis au "Réveil du Nord" pour déposer son billet. — EN BAS : M. Lenne, félicité par notre rédacteur en chef, M. Lucien L. Masson.

La veine continue de favoriser nos lecteurs ! Il y a deux ans, on s'en souvient, les principaux lots de la Loterie de la Presse du Nord revenaient à deux fidèles lecteurs du "Réveil du Nord".

Un dernier encore, c'était une brave et vénérable ménagère d'Aniche, lectrice de notre journal, Mme Yve Gausin, née Victoire Roguet, qui gagnait le portefeuille de 50.000 fr. Le troisième lot, de 10.000 francs, revenait encore à un de nos lecteurs, M. Désiré Morel, mineur, 7, Coron de la Berce-Gaumont, à Wattres.

Jamais deux sans trois, dit le proverbe. La chance cette année, ne pouvait abandonner nos bons et fidèles amis lecteurs. Elle n'a pas fait faux bond.

C'est une fois de plus, en effet, entre les mains d'un de nos lecteurs, M. Léon Lenne, couvreur, à Sin-le-Noble, rue de la Moire, qu'est tombé le billet N° 1111 de la série 83 gagnant du gros lot de 50.000 francs de la loterie de la Presse de cette année.

L'heureux gagnant nous dit sa joie...

Dans le courant de l'après-midi d'hier, M. Léon Lenne, accompagné de deux de ses amis et voisins, MM. Georges Bourdon et Lucien Deligne, comme lui lecteurs depuis toujours de notre journal, est venu nous rendre visite à Lille en nos bureaux pour nous remercier, nous dire sa joie et nous remettre son billet.

Le billet N° 1.111 de la série 83, gagnant du portefeuille de 50.000 francs, je l'avais acheté, il y a une dizaine de jours, à M. Goulois, votre vendeur de Sin-le-Noble.

Quoi d'étonnant que je me sois adressé à lui pour tenter le sort. Ne suis-je pas depuis toujours, lecteur assidu de votre cher "Réveil" ?

Et M. Lenne ne tarit pas d'éloges à notre égard, Notre rédacteur en chef, M. Lucien L. Masson, s'associa à la joie de l'heureux gagnant et le félicita de l'événement qui, imprudemment, apporte un peu de mieux-être à son foyer de brave travailleur.

Immédiatement, après la visite au "Réveil" de M. Lenne, notre rédacteur en chef, se rendit au siège de l'Association Professionnelle des Journalistes du Nord, pour remettre au Président, le fameux, billet gagnant.

D'ici une dizaine de jours, M. Lenne entrera en possession de sa petite fortune.

Le "Réveil du Nord" peut être fier d'avoir fait un heureux de plus !

Encore et toujours des gagnants parmi les lecteurs du "Réveil"

Le 4e lot, un portefeuille de 5.000 francs, a été gagné, on le sait, par le porteur du billet série 83, N° 5.669; l'heureux bénéficiaire

ASSOCIATION PROFESSIONNELLE des JOURNALISTES du NORD

Président, en 1922 : Approuvée en 1917

GRANDE LOTERIE

Autorisée par Arrêté préfectoral du 17 Janvier 1925

Au profit de sa caisse de retraites et de secours mutuels

Billet de Souscription : UN franc

Un Portefeuille d'une valeur de 50.000 francs
Un Portefeuille d'une valeur de 20.000 francs
Un Portefeuille d'une valeur de 10.000 francs
Un Portefeuille d'une valeur de 5.000 francs

Et divers autres Lots importants seront tirés au sort entre tous les souscripteurs

Les lots ne seront délivrés que sur présentation du Billet de Souscription

Les lots devront être reçus dans un délai de trois mois en suivant le tirage "Arrêté Préfectoral"

Série 83

LA DATE DE TIRAGE SERA ANNONCÉE PAR LES JOURNAUX

Le billet N° 1111 de la Série 83 gagnant du gros lot de 50.000 fr. photographié dans nos ateliers

Originaire de Férin, M. Lenne habite à Sin-le-Noble, rue de la Mairie, avec sa femme née Albertine Wion, et sa fille Simone, âgée de 15 ans, qui est apprentie sténodactylo. Comme entrepreneur, profession qu'il exerce auparavant, M. Lenne a connu des débordements commerciaux. Il n'a pas cependant perdu courage. Il travaille, en effet, maintenant comme couvreur.

C'est ce midi, en rentrant déjeuner, nous dit M. Lenne, que j'ai appris par le "Réveil" à la chance qui m'a favorisé.

A la recherche du tueur de femmes marseillais

Des centaines de lettres de « fiancées » ont été saisies chez Prat que l'on croit parti vers Avignon

Depuis plusieurs jours, la police de la Sûreté enquête, ainsi que nous l'avons relaté, sur les forfaits de Jérôme Prat, alias Gaillard, le Lardou marseillais, dont le nombre de ses victimes ?

On ne sait encore. Pour le moment, la police est en possession d'une quantité énorme de lettres de femmes saisies chez le mystérieux individu.

Quinze ou seize de ces femmes ont disparu. On-elles étaient mariées, celles dont les cadavres ont été retrouvés ? L'enquête se poursuit à ce sujet.

On recherche également où se trouve le coupable : on le croit parti de Marseille, dans la direction d'Avignon, mais on ne le tient pas encore. Espérons que l'arrestation de ce terrible « fiancé » ne tardera pas.

De nombreuses fiancées, de multiples état-civils

Il est établi que Prat eut de très nombreuses fiancées. L'on est sans nouvelles d'une quinzaine d'entre elles. Par ailleurs, Prat, que l'on a remarqué à la Joliette, depuis le début de 1927, à eu de multiples domiciles et a habité d'autres villes, notamment à la Millière, à Endoume et sur la Corniche sur plusieurs points. On ne l'a connu que sous des pseudonymes. En effet, il se faisait appeler tantôt M. Pierre, tantôt M. Augustin ou M. Camille, quelquefois M. Gaillard, et parfois Jérôme Prat.

A la Joliette, on le remarquait à l'arrivée des navires et on le soupçonnait d'être porteur de vols à la titre au préjudice des passagers avec lesquels il savait facilement faire connaissance. On prétend même qu'il servait d'intermédiaire à certains trafics délictueux.

Un reçu qui accuse

Joué matin, un document intéressant a été découvert sur la route, près de Septèmes, quelques kilomètres d'Aix. En chargeant une voiture de sable, un camionneur, Joseph Bertrand, a trouvé un reçu signé Gaillard, nom d'emprunt de Prat, comme on sait. Ce reçu est ainsi libellé :

« Reçu la somme de 15.000 francs, à valoir sur la somme de 150.000 francs montant du prix de vente de la Villa Sglaire, sis à Sainte-Marguerite ».

C'est Mlle Focq, dernière victime de Prat, qui a signé. Le document a été remis entre les mains du chef de la Sûreté.

(LIRE LA SUITE EN SIXIÈME PAGE)

Victime d'une collision "Pas" aviateur Fronval a péri carbonisé

Originaire de Cambrai, le « Roi de l'Acrobatie Aérienne » s'était produit à maintes reprises sur nos aérodromes du Nord

Une dépêche du Bourget annonce que l'aviateur Fronval a péri carbonisé à la suite d'une collision dans les airs.

Cette douloureuse nouvelle ne manquera pas de soulever une énorme émotion dans les milieux aéronautiques. Avec Fronval, c'est encore en effet un des plus grands noms de l'aviation qui disparaît.

« A de guerre, le capitaine Fronval, originaire de Cambrai, s'est distingué par sa bravoure par son intrépidité. Après la grande tourmente, il n'avait pas voulu quitter l'aviation qui était sa vie ».

On le vit sur tous les aérodromes de France et de l'étranger, émerveiller les foules, par sa virtuosité de pilote, par ses audacieuses prouesses d'acrobatie aérienne.

« A Ronchin, à l'aérodrome de Valenciennes, l'entrepris « homme volant » se produisit à maintes reprises, montrant le parti extraordinaire qu'on peut tirer du merveilleux instrument de locomotion moderne qu'est l'avion ».

Comme tant d'autres héros, Fronval vient d'avoir les ailes brisées. Il est tombé glorieusement au Champ d'honneur du progrès.

La journée du 28 juin sera une journée de deuil pour l'aviation française. Avec l'as de l'acrobatie aérienne disparaît encore en effet l'un de ses meilleurs pionniers.

La carrière de l'aviateur

L'aviateur Alfred Fronval, qui vient de trouver la mort à Villacoublay, au cours d'un vol d'entraînement, était né à Cambrai le 11 août 1893, c'est-à-dire qu'il était âgé de 35 ans.

Fronval ne vint à l'aviation qu'en 1917, après quatre ans de dures campagnes dans l'infanterie.

(LIRE LA SUITE EN SIXIÈME PAGE)

Les sensationnelles révélations sur le crime de la rue Mercier à Lille

L'assassin présumé ne serait plus au Congo. Son arrestation serait imminente

Nos sensationnelles révélations sur l'assassinat de la « plongeuse » Jeanne Ponselle, ainsi que la photographie de l'assassin présumé et le film de sa fuite après le crime, ont causé à Lille, une forte impression.

Partout, en ville, dans les tramways et dans les cafés, on commentait les renseignements certains et sans aucune exagération, qu'a publiés le "Réveil du Nord".

Au cours de la journée d'hier, nous avons rencontré différentes personnes qui nous ont fourni certains détails, sur lesquels il serait peut-être intéressant de s'étendre, mais nous préférons laisser aux magistrats le soin de vérifier leur bien fondé, car nous savons que cette affaire est en bonne marche et que rien n'échappera à M. Glorian, l'actif juge d'instruction, pour arriver à châtier l'auteur de cet horrible assassinat, si longtemps resté impunit.

Une mise au point à faire

Dans notre article d'hier, nous avons dit que M. B..., la belle-mère de l'assassin présumé, Henri Vanden Abeele, avait déclaré qu'elle n'était pas venue à Lille, le 11 mai, de la rue des Stations, s'étant couchée et s'étant réveillée vers trois heures du matin, en entendant des conversations animées dans la rue. Après s'être levée et avoir été mise au courant du crime qui venait de se perpétrer, elle s'habilla et descendit dans la rue.

A quelle heure, est-elle rentrée chez elle ? Toujours est-il qu'elle affirme avoir dit que c'était Jeanne Ponselle, qui avait été tuée.

On se rappelle très bien que la victime ne fut pas identifiée tout de suite, et qu'on supposait être en présence du cadavre d'une dame M..., téléphoneuse à la Taverne de la Bourde, parce que l'on avait retrouvé une carte à ce nom dans le sac à main de l'assassinée.

Quelques heures après le crime, c'est-à-dire, vers quatre heures du matin, des parents de Jeanne Ponselle, ayant frappé à la porte de l'habitation de cette dernière, n'eurent aucune réponse. Le bruit se répandit aussitôt dans le quartier que la femme assassinée n'était pas M... L., mais bien Jeanne Ponselle.

Il n'y a donc rien d'étonnant à ce que M. B... ait mis au courant de ces dernières constatations.

La nuit mystérieuse

Un point retient actuellement l'attention des magistrats instructeurs. A l'époque du crime, Vanden Abeele travaillait la nuit comme garçon de café, dans un établissement de la ville. Or, on a constaté que dans la semaine du 6 au 12 mai 1923, le garçon de café, a manqué une nuit à son travail.

On cherche donc à établir s'il ne s'agit pas de la nuit du 11 au 12 mai, au cours de laquelle Jeanne Ponselle fut assassinée.

Vanden Abeele est-il à Melun ?

Nous avons dit que Henri Vanden Abeele, l'auteur présumé du crime de la rue Mercier, était parti au Congo, nous avons reçu hier, à ce sujet, les nouvelles les plus contradictoires.

On nous a prétendu que Vanden Abeele, avant de partir pour Paris, qu'il serait revenu ensuite à Lille, où après un court séjour, il se dirigerait vers la Taverne de Melun.

D'autre part, on nous a affirmé que Vanden Abeele, n'aurait jamais quitté la France, et qu'il se trouverait actuellement à la prison de Melun, où il purgerait une peine d'emprisonnement.

Il sera très facile à la justice de vérifier ces renseignements, à moins que le garçon de café ne soit incarcéré sous un autre nom. Mais il y a sa photographie qu'il ne pourra nier.

S'est-il embarqué pour le Sénégal ?

On nous a dit aussi que Vanden Abeele, se trouvant à Lille, y a quatre jours à Paris et qu'il se serait rendu à Bordeaux où il aurait embarqué le 28 juin sur un navire à destination du Sénégal. Le bateau doit arriver à Dakar le 4 juillet prochain, nul doute donc que si Vanden Abeele se trouve à bord, il ne se fasse appréhender à son débarquement dans ce port. Enfin attendons les événements.

S'il était hier un homme heureux à Lille, ce fut certainement l'Avantiste Bourry, le beau-frère de Jeanne Ponselle, qui tient actuellement un café place de l'Arbonnoise et qui fut soupçonné d'être l'auteur de l'horrible drame.

Ce brave homme ne se sentait plus de joie, car malgré tout, aux yeux de certains, il restait suspect, M. Bourry se souviendra assurément de ces jours mémorables où il fut soulagé d'un poids qui lui pesait injustement sur la conscience.

M. EMILE MALE REÇU A L'ACADEMIE

M. Emile Male, élu à l'Académie française, en remplacement du poète Jean Richepin, est venu prendre séance jeudi. Il a été reçu par M. Edouard Estaunié.

Selon l'usage, M. Emile Male, debout entre ses deux parrains, M. Henry Bordeaux et M. Louis Bertrand, a prononcé l'éloge de son prédécesseur.

Tailleur pour chiens

Depuis l'extension des courses de lévriers une nouvelle profession est née : c'est celle de tailleur pour chiens. On voit ici l'ouvrage d'un tailleur pour chiens et un spécialiste de Londres.

Le Seizième Congrès de la Mutualité et de la Coopération agricoles

Il s'est ouvert hier à Arras et de très importantes délibérations y ont eu lieu



C'est dans cet immeuble que s'est tenu l'important congrès national de la Mutualité Agricole. Outre les magasins du Syndicat Agricole qui l'entourent, elle est le siège social de la Caisse locale de Crédit Agricole de l'arrondissement d'Arras, de la Société de Crédit Immobilier du Pas-de-Calais (loi Ribot), de la Coopérative de production de semences, La Société Centrale d'Agriculture du P.-de-C., la Société des Agriculteurs d'Artois, la Fédération et l'Union des Syndicats Agricoles du P.-de-C. et tiennent leurs réunions.

Hier, se sont ouvertes, à Arras, les importantes assises du XVI^e Congrès de la mutualité et de la coopération agricole de France. Mutualistes et coopérateurs agricoles venus de toutes les régions de France ont assisté à l'ouverture du Congrès dans le chef-lieu du département du Pas-de-Calais, dont l'agriculture compte parmi ses industries les plus actives et les plus florissantes.

Toujours, l'agriculture est à l'honneur dans la ville fière et héroïque de l'Artois qui a souffert de l'invasion et des destructions, mais dont on admire le renouveau et la vitalité, parce qu'il a trouvé dans son industrie agricole intensive les éléments de sa reconstruction.

La Fédération nationale ne pouvait faire meilleur choix pour tenir son assemblée annuelle.

La séance inaugurale

Des nombreux congressistes furent reçus par M. le sénateur Bachelet dans la magnifique salle des Concerts, fleur de jolies verrières.

Sur l'estrade avaient pris place autour de M. le sénateur Bachelet qui présidait : MM. Feytaud, député du Pas-de-Calais ; le sénateur Fernand David, ancien ministre, président de la Fédération nationale ; les sénateurs Boret, ancien ministre, Cassez, de la Haute-Marne, vice-président de la F. N. ; Le Hars, du Finistère ; le député Salmon ; Donjon de Saint-Martin, conseiller général, président de la Chambre d'agriculture du Pas-de-Calais ; Rohard, adjoint au maire d'Arras ; Tardy, directeur général de la C. N. C. A. ; Montel, contrôleur général de la même Caisse ; Vimeux, secrétaire général de la Fédération de la mutualité et de coopération agricoles ; Alfred Devillers, directeur de la F. N. ; Triboudeau, directeur des services agricoles ; le

(LIRE LA SUITE EN CINQUIÈME PAGE)

Le XXII^{me} Tour de France cycliste

Le Français Leducq, sur pneus Dunlop, est vainqueur de l'étape Luchon-Perpignan.

Le Hautmontois Goubert est 1^{er} de la catégorie des routiers.

(DE NOTRE ENVOYE SPÉCIAL)

Le « calvaire » pyrénéen est terminé. Le terme que certains se plaisent à employer pour désigner les deux plus dures étapes de ce tour, est certes un peu emphatique, mais qu'il exprime le lourd effort, les peines, les déboires qui attendent ceux qui gravissent l'Aubisque, le Tourmalet, Puymaurans, etc., etc. La journée de repos que nous vivons demain à Perpignan les « Tour de France » sera la plus douce qu'ait eue un cycliste qui ait connu jusqu'à ce jour car c'est cet impitoyable qui redoublent pendant la traversée de la grande barrière pyrénéenne.

A l'heure où je commence ces lignes, vingt hommes sont arrivés à Perpignan et parmi eux Verwaecke, Reby, Goubert, trois gars de notre Nord qui sont heureux d'avoir triomphé.

A. GOUBERT

Un passage à l'Hospitalet dans l'étape Luchon-Perpignan.

phé de la plus périlleuse embuche que comporte le Tour. Van de Casteele n'est pas encore contrôlé, le fait qu'il est en bonne condition, étonnera qu'il viendra bientôt compléter le quatuor, que je puisse vous dire : « Oui, tout notre monde est là ». Goubert est arrivé à Perpignan à 11 heures et il est content de vaincre les monts il s'est présenté en refusant toute compagnie, puisqu'il prend la place de 20^e et qu'il est à 3^e au premier. Un bon, en son honneur, il a pu se vanter de vaincre dans quelques instants s'il reprend au classement général la tête des touristes (régionaux), routiers, quoiqu'il en soit, il est aujourd'hui premier de ces deux catégories. Et maintenant, amis et sportifs, qui pensez que Goubert s'est comporté en champion, un bon conseil, si vous voulez donner des ailes à votre dernier représentant, envoyez-lui un simple petit mot, un simple encouragement, ceci déculpatera son ardeur, car il se sent si seul sous le soleil méditerranéen. Écrivez lui, par exemple à Nice, pour les 2 et 3 juillet, l'espère qu'il sera encore donné au vaillant représentant du Racing-Club Lillois le meilleur moral qu'on puisse lui souhaiter.

(LIRE LA SUITE EN « JOURNÉE SPORTIVE »)

La Chambre est prononcée en faveur de l'ajournement de la motion Walter

Elle a émis un vote de confiance au Gouvernement par 420 voix contre 150

Au moment où s'ouvre la séance de la Chambre jeudi, MM. Poincaré, Briand, Barthou, Oberkirch, Loucheur, sont au banc du gouvernement.

Il est procédé à la cérémonie du dépôt du rapport de la commission de surveillance des Caisse d'amortissement et des Dépôts et Consignations sur l'exercice 1927.

Puis le Président donne lecture de la motion Walter demandant la mise en liberté pour la durée de la session de MM. Ricklin et Rosé.

M. BARTHOU. — Pour des raisons qui gardent toute leur force, le Gouvernement demande l'ajournement de cette motion, pose la question de confiance et répète que le Gouvernement ne doit pas intervenir dans un tel débat.

L'exposé du député alsacien

De son côté, M. WALTER, député du Bas-Rhin, dépose sa motion, demandant qu'il soit permis à MM. Ricklin et Rosé de siéger dans l'assemblée et ajoutant que le refus de mise en liberté provisoire qui vient d'être opposé par la chambre des mises en accusation à la demande formulée par MM. Ricklin et Rosé est encore moins compréhensible que le verdict de Colmar. Ils ne peuvent plus que recourir au vote de la Chambre.

Il termine en disant que le représentant de l'Alsace n'a plus le droit de parler.

M. FROT expose la point de vue de son parti.